

13 Avril 2017

Vote du Budget



Le conseil municipal de Barrême s'est réuni jeudi 13 avril avec comme point principal à l'ordre du jour le vote des budgets 2017 de la commune.

Les membres du conseil se sont réunis ce jeudi pour examiner les budgets 2017. Compte tenu des reports de 2016 et des restes à réaliser, le budget principal, fonctionnement, s'élève à 884 123,26 € et le budget d'investissement à 531 990,70€ soit un total de 1 416 113,96 €. Dans les recettes du budget de fonctionnement, à noter un produit exceptionnel de 168 564 € correspondant à la vente des HLM du quartier des Condamines .

Le budget de l'eau et assainissement, la Section exploitation s'équilibre à 130 676,14 € ; et la section investissement à 499 827,57 €. pour un budget total de 630 503,71 €.

Ces différents budgets ont été votés et acceptés à l'unanimité.

Parmi les questions diverses :

M le Maire signale que la convention transférant la compétence des zones d'activités au niveau de la CCAPV ayant pris un peu de retard, la discussion au sein du conseil municipal est repoussée.

Concernant la demande de prêt pour la réalisation de la station d'épuration de Gévaudan, J L CHABAUD, demande et obtient mandat de son conseil pour déposer les dossiers concernant ces demandes de prêts pour un montant global de 255 000 €.

Enfin, la mise en conformité des captages devant faire l'objet d'une procédure d'enquête publique, le conseil vote à l'unanimité une délibération pour approuver cette demande d'enquête .

C'est sur ce dernier point que se terminait cette séance.